

# COMPTE RENDU

## du Conseil Municipal du 13 avril 2021 (19h00)

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, salle polyvalente « Maurice MORANDEAU », sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVRIER, Maire. La convocation précisant le lieu et les conditions de la réunion ordinaire au regard de la crise sanitaire a été envoyée à chaque élu le 08 avril 2021 conformément aux dispositions du C.G.C.T. (articles L.2121-10 – L.2121-11).

Étaient présents : M. CHEVRIER Philippe, M. MONNEREAU Patrick, M. BRUNET Élisée, M. BLANCKAERT Didier, M. CHOTEAU Philippe, M. DAISSE Michel, M. BOSC David, Mme JOUSSEAUME Jocelyne, M. RENARD Roger, M. FAVAUDON Dominique, Mme BERRO Souraya, Mme CONIL Brigitte, M. BALDASSARI Henri,

Étaient absents excusés : Mme MATULEWIEZ CIEPIELA Stéphanie (donne pouvoir à M. MONNEREAU Patrick), M. BIGOT Mickaël (donne pouvoir à M. FAVAUDON Dominique)

Nombre de conseillers en exercice : 15                      Présents : 13                      Votants : 15

Assistait à la réunion : Mme Noële FILLAUD, ancienne Secrétaire Générale et Mme Stéphanie KHIATE, Secrétaire Générale

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Didier BLANCKAERT.

---

Comme prévu par l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales : « Les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. » ; Aussi, pour le POINT n° 2 à savoir l'approbation et le vote les comptes administratifs 2020 de la commune et du camping, il est proposé au Conseil municipal que M. Monnereau soit nommé président de séance.

**Après avoir entendu le rapporteur,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

<b>Adopté par</b>	<b>15</b>	<b>Voix</b>	
<b>Présents ou représentés</b>	15	Voix	
<b>Exprimés</b>	15	Voix	
<b>POUR</b>	15	Voix	
<b>CONTRE</b>			
<b>ABSTENTION</b>			
<b>NPPV</b>			

### **ORDRE DU JOUR :**

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 mars 2021

1. Budget principal Commune et budget annexe camping : Validation des comptes de gestion 2020 dressés par le comptable public
2. Budget principal Commune et budget annexe camping : Approbation des comptes administratifs 2020
3. Budget principal Commune et budget annexe camping : Affectation des résultats de l'exercice 2020
4. Fixation des taux d'imposition 2021
5. Budget principal Commune et budget annexe camping : Vote des budgets primitifs 2021
6. Budget principal Commune: Affectation des subventions d'équipement et de fonctionnement 2021
7. Budget principal Commune : Attribution des subventions aux associations 2021
8. Budget principal Commune et budget annexe camping : Provisions 2021

### Questions diverses

## Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 mars 2021

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le PV du CM du 22/03/2021

Approuvé par	15	Voix	
Présents ou représentés	15	Voix	
Exprimés	15	Voix	
POUR	15	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

### 1. Budget principal Commune et budget annexe camping : Validation des comptes de gestion 2020 dressés par le comptable public

Le Maire informe que les comptes de gestion ont été transmis par le comptable public pour vérification de leur conformité aux écritures passées sur l'exercice 2020. Les comptes ont été vérifiés et sont conformes, tant pour le budget principal de la commune que pour le budget annexe du camping.

Les comptes de gestion ont été présentés par les secrétaires générales comme suit :

#### Commune

#### Résultats budgétaires de l'exercice

08600 - LA BREE LES BAINS

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 305 994,58	2 623 089,75	4 929 084,33
Titres de recette émis (b)	752 572,63	1 743 711,90	2 496 284,53
Réductions de titres (c)		4 172,35	4 172,35
Recettes nettes (d = b - c)	752 572,63	1 739 539,55	2 492 112,18
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 305 994,58	2 623 089,75	4 929 084,33
Mandats émis (f)	305 772,36	1 660 891,73	1 966 664,09
Annulations de mandats (g)	6 036,58	18 623,25	24 659,83
Depenses nettes (h = f - g)	299 735,78	1 642 268,48	1 942 004,26
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	452 836,85	97 271,07	550 107,92
(h - d) Déficit			

Après avoir entendu le rapporteur,

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité approuve et valide le compte de gestion transmis par annexe pour la Commune

Adoptée par	15	Voix	
Présents ou représentés	15	Voix	
Exprimés	15	Voix	
POUR	15	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

#### Camping

#### Résultats budgétaires de l'exercice

08602 - BA CAMPING LA BREE LES BAINS

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	224 084,39	262 335,78	486 420,17
Titres de recette émis (b)	50 320,65	150 674,01	200 994,66
Réductions de titres (c)	30,98		30,98
Recettes nettes (d = b - c)	50 289,67	150 674,01	200 963,68
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	224 084,39	262 335,78	486 420,17
Mandats émis (f)	6 390,00	230 704,76	237 094,76
Annulations de mandats (g)		1 382,61	1 382,61
Depenses nettes (h = f - g)	6 390,00	229 322,15	235 712,15
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	43 899,67	78 648,14	34 748,47
(h - d) Déficit			

Après avoir entendu le rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve et valide le compte de gestion transmis par annexe pour le Camping

Adoptée par	15	Voix	
Présents ou représentés	15	Voix	
Exprimés	15	Voix	
POUR	15	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

Pour le point n°2, se fait sous la présidence de M. Monnereau.

## 2. Budget principal Commune et budget annexe camping : Approbation des comptes administratifs 2020

M. Monnereau informe que chaque conseiller municipal a été en possession des documents qui ont été présentés par les secrétaires générales comme suit :

### BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE

COMMUNE DE LA BREE LES BAINS		
RESULTATS 2020 - Affectation du résultat de fonctionnement avec calcul du besoin de financement		
		EXERCICE 2020
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		
Recettes de fonctionnement		1 739 539,55
Dépenses de fonctionnement		1 642 268,48
Excédent de l'exercice (a)		97 271,07
Excédent cumulé antérieur reporté (N-1) (b)		<b>935 076,76</b>
Résultat cumulé de fonctionnement au 31/12 à "affecter" (*) sur budget N+1 (a + b)		<b>1 032 347,83</b>
<small>(*) Ce résultat va être utilisé en partie pour couvrir le déficit cumulé d'investissement au 31/12 de l'année N et le solde négatif des restes à réaliser (Besoin de financement total) - voir ci-dessous - par l'inscription d'une recette ou investissement au</small>		
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>		
Recettes d'investissement réalisées		752 572,63
Dépenses d'investissement réalisées		299 736,78
Excédent de l'exercice ou Déficit de l'exercice (c)		452 836,85
Excédent cumulé antérieur reporté (N-1) ou Déficit cumulé antérieur reporté (N-1) (d)		- 131 548,84
Résultat cumulé d'investissement au 31/12 (à reporter en investissement au BP N+1 à l'article 001 Dépenses (si déficit) ou Recettes (si excédent) (c + d)		<b>321 288,01</b>
<b>RESTES A REALISER en Investissement au 31/12</b> <small>(à reporter sur BP N+1 en dép. et en recettes dans chaque opération concernée)</small>		
Dépenses		452 480,00
Recettes		0,00
solde <b>Déficit</b>		<b>452 480,00</b>
<b>Besoin de financement total</b> <small>(résultat cumulé invest. + solde restes à réaliser)</small>		<b>131 191,99</b>
<b>DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		
Rappel Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12 à affecter sur budget N+1		<b>1 032 347,83</b>
Couverture besoin financement - art. 1068		<b>131 191,99</b>
Reste à reporter en recettes fonctionnement BP N+1 - art. 002		<b>901 155,84</b>

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, M. le Maire, a participé au débat, mais est sorti de la salle pour le vote

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 de la Commune

Adoptée par	14	Voix	
Présents ou représentés	14	Voix	
Exprimés	14	Voix	
POUR	14	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## BUDGET ANNEXE - CAMPING

CAMPING MUNICIPAL LE PLANGINOT			
RESULTATS 2020 - Affectation du résultat de fonctionnement avec calcul du besoin de financement			
	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>			
Recettes de fonctionnement	305 855,59	272 885,17	150 674,01
Dépenses de fonctionnement	304 850,68	277 468,89	229 322,15
Excédent de l'exercice (a)	1 004,91	-4 581,72	-78 648,14
Excédent cumulé antérieur reporté (N-1)(b)	<b>35 902,59</b>	<b>36 907,50</b>	<b>32 325,78</b>
<b>Résultat cumulé de fonctionnement au 31/12 à "affecter" (*) sur budget N+1</b> (a + b)	<b>36 907,50</b>	<b>32 325,78</b>	<b>-46 322,36</b>
<i>(*) Ce résultat va être utilisé en partie pour couvrir le déficit cumulé d'investissement au 31/12 de l'année N et le solde négatif des restes à réaliser (Besoin de financement total) - voir ci-dessous - par l'inscription d'une recette en investissement au 1068 au BP N+1 et le reste sera "reporté" en recette de</i>			
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>			
Recettes d'investissement réalisées	60 835,22	54 749,91	50 289,67
Dépenses d'investissement réalisées	118 040,58	56 575,48	6 390,00
Excédent de l'exercice ou <b>Déficit</b> de l'exercice (c)	-57 205,36	-1 825,57	43 899,67
Excédent cumulé antérieur reporté (N-1) ou <b>Déficit</b> cumulé antérieur reporté (N-1) (d)	232 815,32	175 609,96	173 784,39
<b>Résultat cumulé d'investissement au 31/12 (à reporter en investissement au BP N+1 à l'article 001 Dépenses (si déficit) ou Recettes (si excédent))</b> <i>excédent Déficit (c + d)</i>	<b>175 609,96</b>	<b>173 784,39</b>	<b>217 684,06</b>
<b>RESTES A REALISER en Investissement au 31/12</b> <i>(à reporter sur BP N+1 en dép. et en recettes dans chaque opération concernée)</i>			
Dépenses	31 194,72	6 390,00	0,00
Recettes			
solde <b>Déficit</b>	<b>-31 194,72</b>	<b>-6 390,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Besoin de financement total</b> <i>(résultat cumulé invest. + solde restes à réaliser)</i>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>excédent global investissement</b>	<b>144 415,24</b>	<b>167 394,39</b>	<b>217 684,06</b>
<b>DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>			
<i>Rappel Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12 à affecter sur budget N+1</i>	<b>36 907,50</b>	<b>32 325,78</b>	<b>-46 322,36</b>
<b>Couverture besoin financement - art. 1068</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Reste à reporter en dépenses fonctionnement BP N+1 - art. 002</b>	<b>36 907,50</b>	<b>32 325,78</b>	<b>-46 322,36</b>

Conformément à l'article 2121-14 du CGCT, M. le Maire, a participé au débat, mais est sorti de la salle pour le vote

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal approuvé le compte administratif 2020 du Camping

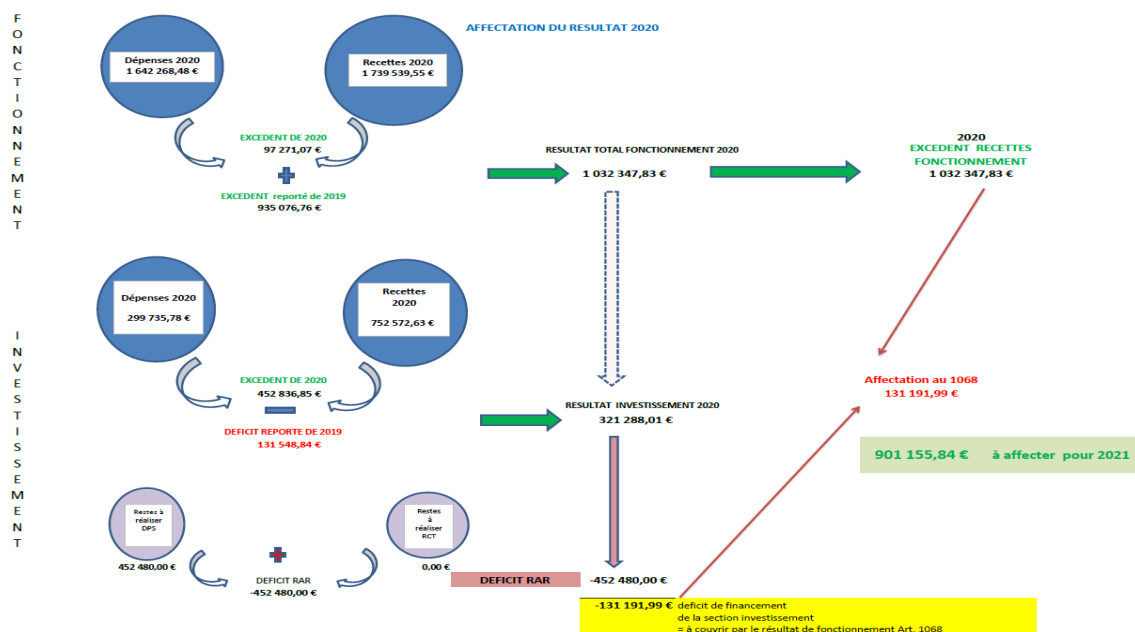
Adoptée par	14	Voix	
Présents ou représentés	14	Voix	
Exprimés	14	Voix	
POUR	14	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

**La présidence est redonnée à Monsieur le Maire**

### 3. Budget principal Commune et budget annexe camping : Affectation des résultats de l'exercice 2020

Après avoir approuvé les comptes administratifs de la commune et du camping de l'exercice 2020, les secrétaires générales présentent les résultats transmis par annexe comme suit :

#### BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE :



Il est précisé que l'excédent cumulé de fonctionnement peut sembler important mais il est dû à une recette exceptionnelle venant du legs de Mme LEONARD. Cet excédent ne permettra toutefois pas de financer les dépenses d'investissement nécessaires à l'entretien du patrimoine de la commune pour les années à venir.

Le BP2021 est constitué majoritairement autour des dépenses de 2 voies essentielles de la commune.

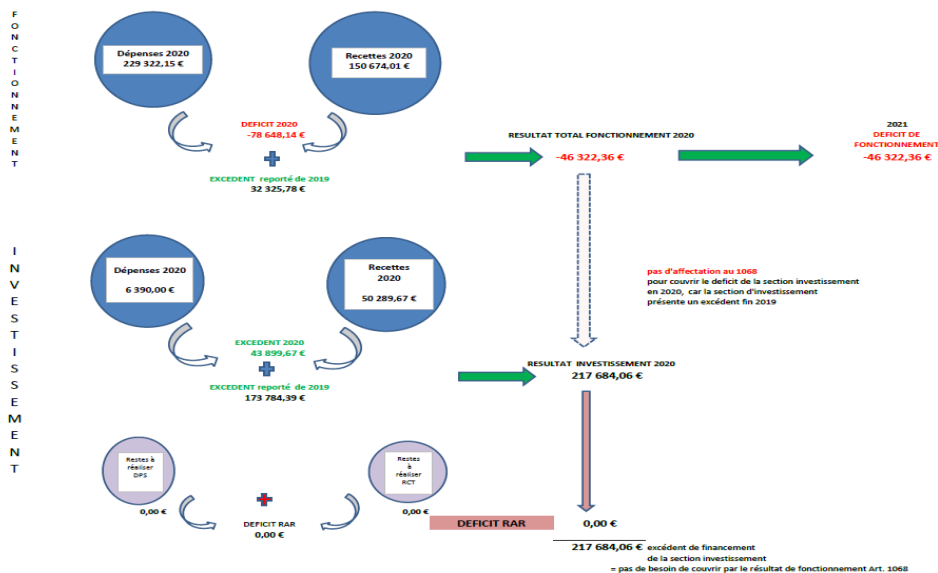
Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal affecte les résultats comme ci-dessus pour la Commune

Adoptée par	15	Voix	
Présents ou représentés	15	Voix	
Exprimés	15	Voix	
POUR	15	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

# BUDGET ANNEXE CAMPING :

RESULTATS 2020



Il est précisé que grâce à l'excédent reporté, nous avons limité les dégâts d'une année catastrophique.

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal affecte les résultats comme ci-dessus pour le camping

Adoptée par	15	Voix	
Présents ou représentés	15	Voix	
Exprimés	15	Voix	
POUR	15	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

#### 4. Fixation des taux d'imposition 2021

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition de 2021 et de maintenir un coefficient de variation proportionnelle égale à 1. Pour que les collectivités ne soient pas lésées, l'Etat a mis en place un calcul du coefficient correcteur pour la réforme sur la taxe d'habitation.

Aussi,

La Taxe d'habitation est supprimée en tant qu'impôt local à compter de 2021 et remplacée par le foncier bâti des départements pour les communes et par de la Taxe sur la Valeur Ajoutée pour les GFP (groupements de communes à fiscalité propre)

La Taxe sur le foncier bâti pour 43,61 %

La Taxe sur le foncier non bâti pour 46,60 %

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal approuve et adopte les taux d'imposition 2021 comme ci-dessus

<b>Adoptée par</b>	<b>15</b>	<b>Voix</b>	
<b>Présents ou représentés</b>	15	Voix	
<b>Exprimés</b>	15	Voix	
<b>POUR</b>	15	Voix	
<b>CONTRE</b>			
<b>ABSTENTION</b>			
<b>NPPV</b>			

#### 5. Budget principal et budget annexe : Vote des budgets primitifs 2021

M. le Maire rappelle que chaque conseiller municipal a été en possession des documents qui ont été présentés par les secrétaires générales et présentés comme suit :

##### **BUDGET PRIMITIF - COMMUNE :**

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<b>VOTE</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 636 644,07	1 736 488,23
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 901 166,84
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>2 636 644,07</b>	<b>2 636 644,07</b>
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>VOTE</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 747 078,00	1 878 269,99
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	462 480,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 321 288,01
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>2 199 558,00</b>	<b>2 199 558,00</b>
	<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>4 836 202,07</b>	<b>4 836 202,07</b>

## RECETTES de fonctionnement

MAJ	BP 2021
08/04/2021 09:28	
<b>CHAPITRE 70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	38 412,02 €
<b>CHAPITRE 73 - IMPOTS ET TAXES</b>	1 261 752,00 €
<b>CHAPITRE 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	326 954,00 €
<b>CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	68 368,21 €
<b>CHAPITRE 76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	2,00 €
<b>CHAPITRE 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	0,00 €
<b>CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	0,00 €
<b>CHAPITRE 013 - ATTENUATION DE CHARGES</b>	40 000,00 €
<b>SOUS TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>1 735 488,23 €</b>
<b>CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION</b>	
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 735 488,23 €</b>
<b>002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	901 155,84 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 636 644,07 €</b>

## DEPENSES de fonctionnement

	2021
<b>CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>835 473,07</b>
<b>CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>761 800,00</b>
<b>CHAPITRE 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>	<b>215 065,00</b>
<b>CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>243 800,00</b>
<b>CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>8 300,00</b>
<b>CHAPITRE 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 500,00</b>
<b>CHAPITRE 022 - DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>0,00</b>
<b>SOUS TOTAL DES DEPENSES REELLES hors provisions</b>	<b>2 065 938,07</b>
<b>CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>5 300,00</b>
<b>Article 6817 - Dot.aux prov.pour dépréciation actif circulan</b>	<b>2 300,00</b>
<b>Article 6875 - Dot.aux prov.pour risques &amp; charges excepti</b>	<b>3 000,00</b>
<b>SOUS TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>2 071 238,07</b>
<b>CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION</b>	<b>70 000,00</b>
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 141 238,07</b>
<b>CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>495 406,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 636 644,07 €</b>



**SECTION INVESTISSEMENT - MAIRIE DE LA BREE LES BAINS - BP2021**

**DEPENSES**

	<i>Désignation</i>	<i>BP2021</i>
.001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
.010	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	66 500,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	4 791,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 707,00
<b>TOTAL dépenses réelles hors opérations</b>		<b>127 998,00</b>

**Par Opérations**

102	VOIRIE DIVERSE	7 140,00
106	BATIMENTS COMMUNAUX	5 650,00
120	EXTENSION & AMENAGEMENTS CIMETIERE	216 539,00
2018002	Plan Local d'Urbanisme	5 647,00
2019004	TVX VOIRIE-ENFOUIS RTE DOUHET-T1&2/compl	864 412,00
2019005	TVX VOIRIE-ENFOUIS RUE POMPIDOU/VARENNES	313 850,00
2019007	EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	47 900,00
2019008	EQUIPEMENTS DES SERVICES Stech	23 600,00
2020001	ACHATS TERRAINS VOIRIE	25 530,00
2020002	EQUIPEMENTS SERVICES Adm	3 800,00
2020003	PANNEAUX INFORMATIFS LUMINEUX	21 000,00
2020004	LOCAL PLAGE	14 000,00
2020005	EXTENSION BUREAUX MAIRIE	27 000,00
2021001	EXTENSION ET AMENAGEMENT DES ST	200 000,00
2021002	EQUIPEMENT SERVICES TECHNIQUES	21 520,00
2021003	BATIMENTS PUBLICS	89 600,00
2021004	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	16 450,00
2021005	MARCHE	62 300,00
2021006	AMENAGEMENT DE LA PLAGE	14 950,00
<b>Total dépenses opérations</b>		<b>1 980 888,00</b>
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90 672,00
<b>total dépenses d'ordre</b>		<b>90 672,00</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>2 199 558,00</b>

**RECETTES**

	<i>Désignation</i>	<i>BP2021</i>
.001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	321 288,01
.10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	316 191,99
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	831 000,00
<b>Total recettes hors opérations</b>		<b>1 468 480,00</b>
2019004	TVX VOIRIE-ENFOUIS RTE DOUHET-T1&2/compl	55 000,00
2019005	TVX VOIRIE-ENFOUIS RUE POMPIDOU/VARENNES	20 000,00
<b>Total recettes réelles opérations</b>		<b>75 000,00</b>
.021	Virement de la section de fonctionnement	495 406,00
28	amortissements	70 000,00
.041	Opérations d'ordre section investissement	90 672,00
<b>total recettes d'ordre</b>		<b>656 078,00</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>2 199 558,00</b>

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à la majorité, le conseil municipal vote le budget primitif 2021 de la Commune

Adoptée par	14	Voix	
Présents ou représentés	15	Voix	
Exprimés	15	Voix	
POUR	14	Voix	
CONTRE	1	Voix	M. Renard
ABSTENTION			
NPPV			

**BUDGET PRIMITIF - CAMPING :**

<b>EXPLOITATION</b>			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	290 944,00	337 266,36
+	+	+	
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 46 322,36	(si excédent) 0,00
=	=	=	
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>337 266,36</b>	<b>337 266,36</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	268 584,06	50 900,00
+	+	+	
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 217 684,06
=	=	=	
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>268 584,06</b>	<b>268 584,06</b>

<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>606 860,42</b>	<b>606 860,42</b>

**RECETTES de fonctionnement**

<b>CHAPITRE 013 - Atténuations de charges</b>	0,00 €
<b>CHAPITRE 70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	337 256,36 €
<b>CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	10,00 €
<b>CHAPITRE 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	0,00 €
<b>SOUS TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>337 266,36 €</b>
<b>CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION</b>	0,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>337 266,36 €</b>
<b>002 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>337 266,36 €</b>

## DEPENSES de fonctionnement

002- DEFICIT DE FONCTIONNEMENT N-1	46 322,36
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	133 547,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	100 682,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 610,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES	
CHAPITRE 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
CHAPITRE 022 - DEPENSES IMPREVUES	0,00
SOUS TOTAL DES DEPENSES REELLES hors provisions	
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	205,00
CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	50 900,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	337 266,36
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	0,00
TOTAL GENERAL	337 266,36

## SECTION INVESTISSEMENT - CAMPING - BP2021

### DEPENSES

	Désignation	BP2021
<i>Opérations</i>		
140	VOIES ET RESEAUX	268 584,06
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>268 584,06</b>

### RECETTES

	Désignation	BP2021
.001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	217 684,06
<b>Total recettes hors opérations</b>		<b>217 684,06</b>
40	AMORTISSEMENTS	50 900,00
<b>total recettes d'ordre</b>		<b>50 900,00</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>268 584,06</b>

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal vote le budget primitif 2021 du camping

Adoptée par	15	Voix	
Présents ou représentés	15	Voix	
Exprimés	15	Voix	
POUR	15	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## 6. Budget principal : Affectation des subventions de fonctionnement et d'équipement 2021

Les propositions d'affectation des subventions d'équipement et de fonctionnement sont incluses dans les documents présentés.

La synthèse en a été faite par les secrétaires générales et transmises par annexes.

CDC	62876	5 000 €
CDC Participation travaux réparation Digue maçonnée	657 351	40 000 €
CLECT transfert de charges A la CDC + GEMAPI	739211	200 065 €€ (compétence enfance jeunesse) + 69.009 € (accueil tourisme) + 16 506 € (GEMAPI)
QUALYSE	6558	1 500€
EAU17	65738	500€
CCAS	6557362	6 300 €
CIAS	65548	750€
SIVOS	65548	120 000€
SIFICES Collège Pertuis d'Antioche	65548 2041512	F: 7500 € I: 716 €
SIFICMS	65548	Pas de participation
SIEM	65548	400 €
Syndicat départ. de la voirie	65548	150 €
Syndicat mixte Marennes Oléron	657358	500 €
Moulin de la Brée	2041412	3 500 €
CEPMO	2041512	575 €
<u>TRAVAUX GENIE CIVIL</u> SDEER Echéance 2021 Route du DOUHET (Tranches 1&2) Rue POMPIDOU	2041582	6 425 € (Rte du Moulin) 82 000 € 35 000 €

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal affecte les subventions d'équipement et de fonctionnement 2021 tels que présentées ci-dessus

<b>Adoptée par</b>	<b>15</b>	<b>Voix</b>	
<b>Présents ou représentés</b>	15	Voix	
<b>Exprimés</b>	15	Voix	
<b>POUR</b>	15	Voix	
<b>CONTRE</b>			
<b>ABSTENTION</b>			
<b>NPPV</b>			

## 7. Budget principal : Attribution des subventions aux associations 2021

Le Maire rappelle que les propositions ont été transmises par annexe et présentées par les secrétaires générales comme suit :

### CM du 13 avril 2021- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

#### CREDITS OUVERTS AU BP 2021

Associations	Subvention 2020	Demande 2021	Proposition d'attribution	A
<b>SIEGE SOCIAL LA BREE OU SAINT DENIS</b>				
Foyer Brenais	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
assoc des parents d'élèves st denis-la brée	400,00 €	400,00 €	400,00 €	
Amicale des Sapeurs Pompiers de St Denis d'Oléron	200,00 €	pas de demande	200,00 €	
Donneurs de Sang Bénévoles de St-Georges La Brée St Denis	200,00 €	200,00 €	200,00 €	
ACCA Chasse	160,00 €	pas de demande	160,00 €	
<b>SIEGE SOCIAL OLERON ou action sur Oléron</b>				
Hand ball club	200,00 €	pas de demande		
Judo Club d'Oléron	120,00 €	120,00 €	120,00 €	
Club Gym Oléron	80,00 €	40,00 €	40,00 €	
Oléron Football Club	40,00 €	40,00 €	40,00 €	
CSSG Football Club		40,00 €	40,00 €	
Tennis Club	40,00 €	500,00 €	0,00 €	
AMAO Karaté	240,00 €	300,00 €	240,00 €	
DAC Danse au Château	40,00 €	pas de demande		
Les Archers Oléronais	40,00 €	pas de demande		
Sté de Musique "La Philharmonique"	200,00 €	500,00 €	200,00 €	
1,2,3 Eveil St Georges	100,00 €	200,00 €	100,00 €	
Handi Blues*		pas de demande		
Association Océan	300,00 €	800,00 €	200,00 €	
Restaurants du cœur	100,00 €	100,00 €	100,00 €	
Le Jardin Solidaire d'Entraid'Oléron		montant libre	0,00 €	
La Maison de Pierre	150,00 €	pas de demande		
Les Déjhouqués	50,00 €	0,00 €	0,00 €	
Association des Anciens Combattants	150,00 €	pas de demande	150,00 €	
Association des Médailleurs Militaires	90,00 €	50,00 €	50,00 €	
UNC UNCAFN Oléron	70,00 €	50,00 €	50,00 €	
Association Sourire St Georges d'Oléron	200,00 €	pas de demande	100,00 €	
Santiago Association	750,00 €	750,00 €	500,00 €	
Fondation 30 millions d'amis	175,00 €	245,00 €	245,00 €	
Le Refuge Oléronais	400,00 €	5 000,00 €	400,00 €	
Comité Oléron FNACA	100,00 €	150,00 €	100,00 €	
Association ALTEA-CABESTAN (CDC - CLS)				
violences intrafamiliales (engagement formel)	154,97 €	155,00 €	155,00 €	
Association "Pose ta prose"		500,00 €	0,00 €	
France Alzheimer 17 (reçue hors délai)		montant libre		
Prêts à secourir PAS		1 000,00 €	0,00 €	
Secours Catholique	50,00 €	montant libre	50,00 €	
<b>SIEGE SOCIAL HORS OLERON</b>				
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	84,00 €	pas de demande		
Maison Familiale Rurale Bournezeau	43,00 €	pas de demande		
AFSEP assoc Franc des sclérosés en plaques		montant libre	0,00 €	
Association Prévention routière	100,00 €	pas de demande	100,00 €	
Ligue contre le Cancer		montant libre	0,00 €	
APF France Handicap		300,00 €	0,00 €	
Association Enfance et Adolescence (Service Pédiatrie Centre Hospitalier de Rochefort)		montant libre	0,00 €	
Un Hôpital pour les Enfants		montant libre	0,00 €	
AFMTéléthon (reçue hors délai)		montant libre		
	<b>10 026,97 €</b>		<b>8 940,00 €</b>	

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal attribue les subventions aux associations pour l'exercice 2021 tels que présentées ci-dessus.

Adoptée par	15	Voix	
Présents ou représentés	15	Voix	
Exprimés	15	Voix	
POUR	15	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## 8. Budget principal et budget annexe : Provisions

### **Budget principal Commune : Dotation aux dépréciations des actifs circulants et risques contentieux**

L'article R2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une provision doit être constituée par délibération du Conseil Municipal lorsque le recouvrement sur compte de tiers est compromis.

Monsieur le comptable public a alerté Monsieur le Maire de créances dont le recouvrement paraît compromis malgré les poursuites effectuées et qu'il conviendrait en conséquence d'inscrire une provision.

Au vu des sommes restant à recouvrer et compte tenu du risque d'irrecouvrabilité le comptable public a demandé l'inscription d'une provision au budget 2021 de la commune pour la somme de 5 300€ afin de permettre une mise en réserve budgétaire. Cette somme est inscrite aux articles 6817 pour 2 300€ et 6875 pour 3 000€ du budget 2021 de la commune.

**Après avoir entendu le rapporteur,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide la constitution d'une provision à hauteur de 5 300 € pour dépréciation des actifs circulants (créances dont le recouvrement paraît compromis)**

<b>Adoptée par</b>	<b>15</b>	<b>Voix</b>	
<b>Présents ou représentés</b>	15	Voix	
<b>Exprimés</b>	15	Voix	
<b>POUR</b>	15	Voix	
<b>CONTRE</b>			
<b>ABSTENTION</b>			
<b>NPPV</b>			

### **Budget annexe Camping : Dotation aux dépréciations des actifs circulants**

L'article R2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une provision doit être constituée par délibération du Conseil Municipal lorsque le recouvrement sur compte de tiers est compromis.

Monsieur le comptable public a alerté Monsieur le Maire de créances dont le recouvrement paraît compromis malgré les poursuites effectuées et qu'il conviendrait en conséquence d'inscrire une provision

Au vu des sommes restant à recouvrer et compte tenu du risque d'irrecouvrabilité le comptable public a demandé l'inscription d'une provision au budget 2021 de la commune pour la somme de 205 € afin de permettre une mise en réserve budgétaire. Cette somme est inscrite à l'article 68174 du budget 2021 du camping.

**Après avoir entendu le rapporteur,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide la constitution d'une provision à hauteur de 205 € pour dépréciation des actifs circulants (créances dont le recouvrement paraît compromis)**

<b>Adoptée par</b>	<b>15</b>	<b>Voix</b>	
<b>Présents ou représentés</b>	15	Voix	
<b>Exprimés</b>	15	Voix	
<b>POUR</b>	15	Voix	
<b>CONTRE</b>			
<b>ABSTENTION</b>			
<b>NPPV</b>			

**Levée de la séance : 20h05**

